Cloches qui sonnent, chant du coq… Le maire met en garde les touristes à l'entrée du village

écrit par Jules Ferry | 9 juillet 2019

Dans ce village des Cévennes, des panneaux mettent en garde les touristes de passage. (©Twitter)

Lu sur actu.fr :

Cloches qui sonnent, chant du coq… Le maire met en garde les touristes à l'entrée du village

À Saint-André-de-Valborgne, dans les Cévennes, le maire a installé des panneaux dans son village, pour mettre en garde les touristes contre le bruit des cloches et le chant du coq.

« Attention village français : vous pénétrez à vos risques et périls ».

À **Saint-André-de-Valborgne** (**Gard**), dans les **Cévennes**, le maire Régis Bourelly a installé **deux panneaux dans son village**, l'un à l'entrée et l'autre à la sortie, **pour mettre en garde les touristes de passage**. **Sur ses panneaux, l'élu n'y va pas avec le dos de la cuillère :**

Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement, des coqs qui chantent très tôt, des troupeaux qui vivent à proximité, certains ont même des cloches autour du cou, des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger. Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit.

Les panneaux ont été installés il y a trois mois, dans la perspective des vacances. Ils ont vocation à rester dans le temps. Contacté par *Actu Toulouse*, Régis Bourelly dit avoir le soutien de ses administrés :

Encore l'an dernier, des touristes sont venus râler à cause du bruit des clochers. À midi, cela sonne douze coups. C'est comme cela ! À Paris, personne ne penserait à se plaindre du bruit…

Lire aussi : Excédé par les plaintes des « urbains », il veut inscrire les bruits ruraux au patrimoine de l'Unesco

« Si les touristes ne sont pas contents, qu'ils passent leur chemin »

Le maire de Saint-André-de-Valborgne l'assume, il n'y a pas de message humoristique sur ces panneaux : *« si les touristes ne sont pas contents, qu'ils passent leur chemin ».*

Pour tous les autres, l'élu local ne tarit pas d'éloges sur le village :

Sinon, nous avons de bons produits de terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leur savoir-faire et leur production.

Un autre cas en Lozère

Déjà l'an dernier, une polémique était née en Lozère à la même période. Les locataires d'un gîte avaient demandé au maire de la commune de décaler l'horaire de sonnerie de la cloche. Ces vacanciers parisiens se plaignaient d'être réveillés tous les matins.

Là aussi, le maire du village n'avait pas fait droit à la demande des touristes, ironisant sur ces étranges revendications…

Début juin, c'est une habitante de Hamoir (en Belgique) qui a déposé plainte auprès de la police du Condroz pour tapage nocturne. En cause, les vaches du pré voisin qui faisaient trop de bruit à son goût…

Voir aussi : http://resistancerepublicaine.com/2019/07/05/le-coq-maurice-sera-t-il-pendu-haut-et-court-le-5-septembre-pour-avoir-chante/